



Les Fidèles  
Moustachus

Refuge pour animaux domestiques

## Centre des services animaliers municipal

990 rue Philippe-Paradis, Québec, G1N 4E4

### **ENTENTE POUR FAMILLE D'ACCUEIL**

En étant famille d'accueil pour Le centre des services animaliers municipal vous vous engagez à respecter toutes les points énumérés ci-dessous.

ENTENDU de temps à autres le C.S.A.M requiert les services de famille d'accueil pour prendre soins temporairement d'animaux dont elle a la garde suite à des abandons ou d'autres situations nécessitant l'intervention de la fourrière;

ENTENDU qu'il est illégal pour une famille d'accueil de disposer, cacher, refuser de remettre au C.S.A.M les animaux dont elle a la garde;

ENTENDU que si une famille d'accueil contrevient à ses obligations, elle peut être poursuivie devant les tribunaux civils;

#### **En foi de quoi, les parties ont convenus de ce qui suit :**

La famille d'accueil reconnaît que le/les animaux qui lui sont confiés, le sont d'une façon temporaire; **advenant toute signe de problèmes de santé, le C.S.A.M pourra reprendre l'animal à n'importe quel moment durant le séjour dans la famille d'accueil. Seul le C.S.A.M à le pouvoir de prendre la décision finale sur la disposition de l'animal;**

La famille d'accueil s'engage à ne divulguer aucune information, incluant sur les réseaux (facebook,twitter,etc ), directement ou indirectement, tout sujet concernant le séjour de l'animal dans la famille, tout mécontentement face à diverses situations ou toutes informations divulguer à la famille d'accueil. Cette dernière comprend dans le cas où elle dévoilerait de l'information qui pourrait causer préjudice au C.S.A.M, il se réserve le droit d'intenter des recours à son égard;

**La famille d'accueil reconnaît que si elle a des animaux à son domicile, ceux-ci doivent être vaccinés. Il doit d'ailleurs y avoir une période d'au moins 10 jours sans contact avec les animaux du C.S.A.M et ceux de la famille d'accueil.** Dans le cas contraire, si les animaux de la famille d'accueil tombent malade à la suite de la garde temporaire de/des animaux du C.S.A.M, qu'il y a des dommages causés à ses biens, aux biens d'autrui ou blessure à d'autres animaux ou personnes, celui-ci ne sera pas tenu responsable des frais qui pourraient être entraînés dans ces diverses situations;

**La famille d'accueil s'engage à respecter les soins que le/les animaux ont besoins, suite à la recommandation du C.S.A.M et à leur donner l'attention et l'affection dont ils ont besoin;**

**La famille d'accueil s'engage à aviser le C.S.A.M immédiatement si la santé, blessures de/des animaux se détériore. Si l'animal décédait, le corps doit *obligatoirement être remis au C.S.A.M;***

**La famille d'accueil s'engage à venir *CHAQUE SEMAINE* chercher la portion de nourriture pour le/les animaux qui sont dans leur foyer temporairement. La quantité de nourriture à donner vous sera indiquée par les employés du C.S.A.M;**

**La famille d'accueil s'engage à fournir le lait maternel pour le/les chatons qui n'ont pas de maman. Vous pouvez déboursier, *à vos frais*, le lait maternel qui est vendu dans les magasins d'animaux comme Létourno. Sinon, la famille d'accueil peut faire elle-même le lait maternel. Une recette vous sera transmise sur demande;**

La famille d'accueil s'engage à n'agir en aucun cas sans le consentement du C.S.A.M sur la stérilisation, vaccins, vermifuges, etc... Advenant le cas contraire, le C.S.A.M ne remboursera aucun frais suite à ses interventions. Il n'y aura d'ailleurs aucune forme de rabais ou autre déduction sur l'animal si la famille d'accueil désire l'adopter par la suite;

La famille d'accueil s'engage à remettre au C.S.A.M, à la date prévue ou sur demande en s'occupant elle-même du transport de/des animaux qui lui sont confiés. Sinon, elle devra payer les frais d'adoption;

Si une consultation avec un vétérinaire doit être faite, ce sont seulement les vétérinaires désignés par le C.S.A.M qui pourront procéder, et ce, dans les locaux du C.S.A.M ou du R.A.D. En cas d'urgent, la famille d'accueil doit contacter le 418-641-6198 et faire le poste 101. Hors des heures d'ouverture, vous devez composer le même numéro et notre gestionnaire d'appel fera le suivi auprès de nous.

De plus, tous les déboursés devront être préautorisés par le C.S.A.M si la famille d'accueil désire un remboursement.

Dans l'éventualité où la C.S.A.M offrirait une adoption définitive de l'un, de certains, ou des animaux confiés à la famille d'accueil, la famille d'accueil aura priorité et tout en suivant la procédure normale pour l'adoption d'un animal;

La famille d'accueil renonce expressément à exercer quelconque recours contre la C.S.A.M, ses employés ou ses dirigeants, résultant des dommages causés par le/les animaux qui lui sont confiés, soit pour dommage à ses biens, aux biens d'autrui ou pour contamination et/ou blessures à d'autres animaux ou à des personnes;

En foi de quoi les parties ont signées le \_\_\_\_\_ à Québec.

Signature famille d'accueil : \_\_\_\_\_

Signature C.S.A.M : \_\_\_\_\_

***\*NOTE : La famille d'accueil doit prendre rendez-vous pour revenir porter les animaux, à leur charge, à moins d'urgence concernant la santé de/des animaux. \****

# Manuel pour les Familles d'accueilles

## Poids :

Idéalement, les chatons devraient être pesés à chaque semaine afin d'effectuer un suivi de leur croissance. Les nouveau-nés prennent du poids de manière quotidienne, mais si une perte de poids considérable s'occasionne, cela peut être un des premiers signes d'un trouble de santé. Il est possible pour vous de le peser à la maison ou bien, à la fourrière au 990 rue Philippe-Paradis.

Si vous avez une maman et ses chatons à la maison, la variance du poids devrait être très stable tant et aussi longtemps que la santé de la mère est stable. Si à l'inverse, la mère éprouve des problèmes de santé, il y a des grands risques qu'elle transmette ceux-ci à ses bébés. (Si vous faites face à cette situation, veuillez-vous référer au Comment agir? No.1) Sous aucune condition, les bébés devraient être retirés de la mère puisque c'est elle qui les nourrira jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. La mère s'occupe également de fournir la chaleur nécessaire aux chatons ainsi que le nettoyage.

Si, par malheur, la maman rejette un ou des chatons, nous vous conseillons de nous contacter au 418-641-6198 poste 106 afin de discuter avec le responsable des familles d'accueil.

Si vous avez des chatons orphelins, la variance du poids risque d'être instable. Pour cette raison, il faut être attentif aux autres symptômes pouvant nous mener à soupçonner une infection. Voici les symptômes les plus fréquents : insalubrité et constant écoulement des yeux, écoulement du nez et éternuements, difficultés respiratoires et mauvaise haleine. (Si vous faites face à cette situation, veuillez-vous référer au Comment agir? No.2)

## Alimentation :

**De 0 à 6 sem. :** Le chaton doit boire exclusivement le lait de sa mère, s'il est orphelin il doit boire du lait maternisé pour chatons. Malheureusement, le Centre de services animaliers ne fournit pas le lait maternisé pour des raisons financières. Toutefois, il est possible pour vous de vous en procurer dans les magasins de spécialité pour animaux et c'est ce que nous conseillons. Il vous est possible de vous procurer ce produit dans les magasins de spécialités pour animaux. Plusieurs de nos familles d'accueil ont essayé une recette de lait faite maison pour remplacer le lait maternisé. JAMAIS les chatons devront boire du lait maternisé de d'autres mammifères que celui des chats ou bien, que celui de la recette. (Si vous désirez utiliser la recette, veuillez-vous référer au Comment agir? No.3)

**Entre 6 sem. et 8 sem.:** Il faut débiter avec nourriture en cannes, ensuite croquettes ramollies (une transition vers la croquette) Il faut comprendre que les dents des chatons sont en pleine croissance, donc le fait de ramollir la croquette permettra à ceux-ci de la manger plus facilement. Par contre, cette transition peut provoquer de la diarrhée.

**Entre 8 sem. et plus :** Les chatons devront manger que la moulée fournit par l'organisme.

Le retour au Centre de services animaliers s'effectuera lorsque les chatons atteindront le poids d'un kilo.

### **Diarrhée :**

Le système immunitaire des chatons est très sensible à tous les changements : leur arrivée à la maison, le changement de produit laitier ou la transition vers la croquette, la manipulation excessive et pleins d'autres raisons peuvent être à l'origine de la diarrhée. La fragilité du système de ces jeunes bestioles rend la médication pour la diarrhée plus complexe et ce n'est pas toujours pour le mieux.

Celle-ci peut aussi être causée par les parasites, c'est pour cela que les chatons de plus d'un mois partent de notre établissement vermifugé. Concernant le vermifuge, lorsque vos chatons seront âgés d'un mois, il sera possible pour vous de les faire vermifuger au Centre de services animaliers municipal.

Si les chatons ont la diarrhée et qu'ils n'ont plus d'appétit, nous vous demandons de suivre les conseils dans le livret *Comment agir?* au point numéro 4.

### **Isolement**

Le Centre de services animaliers municipal est un établissement ayant plusieurs animaux provenant de plusieurs environnements différents et cela rime bien souvent avec maladies... Malheureusement, bien que nous essayions d'envoyer les animaux en famille d'accueil le plus tôt possible, il y a des risques qu'ils soient porteurs d'une ou des maladies malgré un examen général avant leur départ.

Pour cette raison, si vous possédez déjà des animaux, il est obligatoire d'isoler dans une pièce ou un niveau inaccessible les nouveaux arrivants. De cette façon, vous pouvez éviter la propagation de maladies transmissibles.

### **Socialisation**

Les familles d'accueil s'occupant d'une mère et de ses bébés vont avoir plus de facilité avec la socialisation des chatons. La présence de la mère réunit les chatons qui pendant

leur croissance commenceront à leur rythme à explorer les environs et à jouer ensemble. Malgré qu'une rencontre avec vos animaux à la maison soit intéressante, il est obligatoire de laisser les animaux isoler pour éviter une contagion quelconque. Les animaux auront probablement la chance de rencontrer un confrère une fois dans son foyer pour la vie.

Les familles d'accueil ayant des animaux orphelins temporairement à la maison auront un défi supplémentaire d'agir dans la socialisation de l'animal. (Si vous faites face à cette situation, veuillez-vous référer au Comment agir? No.4)

# Comment Agir !!!

1. Si la mère éprouve des problèmes de santé quelconque, vous devez vous référer au Centre de Service animaliers afin de décrire l'état global de la chatte.

1. Mange-t-elle?
2. Boit-elle?
3. Est-elle énergique?
4. Vomi-t-elle ou a-t-elle la diarrhée?
5. A-t-elle une respiration fluide?
6. S'occupe-t-elle de ses bébés? Allait-elle?

Nous vous rappelons, que sous aucune condition les chatons devraient être retirés de la mère. Si nous en croyons le besoin, nous prendrons un rendez-vous vétérinaire avec vous afin de s'assurer du bien-être de la famille.

D'ici le rendez-vous vétérinaire, s'il y a lieu, nous vous demandons de veiller à ce que le visage de la mère soit dégagé de toutes sécrétion : utilisez de *l'hydrasense* pour bébés et/ou de la vapeur d'eau afin de dégager les voies respiratoires et à l'aide d'eau stérile, nettoyez le visage, tout en s'assurant qu'au final, il soit bien asséché. Afin de faciliter, les prochains nettoyages, vous pouvez appliquer une fine couche de *Vaseline* sans odeur sur le nez. Finalement, nous vous conseillons également de stimuler l'appétit de la mère avec de la nourriture humide.

2. Lorsqu'il est question de chatons orphelins, le suivi avec le Centre de Services animaliers est beaucoup plus fréquent puisque leur santé est plus fragile. Dès que vous remarquez des symptômes de problèmes respiratoires (étternements constants et/ou respiration bruyante), nous vous demandons de communiquer avec nous.

Vous pouvez garder le visage de l'animal propre à l'aide d'eau stérile, mais il est important de s'assurer qu'à la suite du nettoyage, le visage soit sec. Après avoir asséché le visage, vous pouvez appliquer une fine couche de *Vaseline* sans odeur sur le nez du chaton.

3. Pour donner le biberon le chaton doit être en position sur 4 pattes, le cou légèrement relevé. Ne jamais porter le chaton sur le dos pour le biberon

- 1 tasse de lait Carnation
- 1 tasse d'eau bouillie, refroidie
- 2 jaunes d'œufs battus
- 2 c. à thé de sirop de maïs
- 10 gouttes de vitamines pour bébé (facultatif)

1. Mélanger et tiédir avant de donner aux animaux. Conserver le surplus de lait au réfrigérateur pour 48 heures maximum.

Après chaque biberon il faut tamponner l'arrière train pour évacuer les urines et les selles.  
Appliquer une fine couche de vaseline

4.

Puisque les traitements contre la diarrhée peuvent varier selon le statut, l'âge et la santé du chaton, nous vous demandons de nous contacter afin que nous puissions vous conseiller adéquatement.

5. Pour la socialisation des chatons orphelins, nous vous suggérons d'utiliser divers types de jouets ayant des formes et des sons différents. Par exemple, de petites balles avec des clochettes, un bâton avec une petite corde au bout. ..Toutefois, nous ne recommandons pas l'utilisation des mains et des pieds pour jouer avec l'animal puisqu'une fois grand, les adoptants n'aimeront pas se faire croquer les orteils.

De 0 à 4 sem. il faut caresser avec les doigts, comme le fait la chatte lorsqu'elle lèche les chatons.

Un environnement favorisant le jeu et l'exploration est aussi très souhaitable. Avoir des accès aux hauteurs, de petites maisons construites avec de simples boîtes de carton, etc.